



Agence des Palais

11 avenue Désambrois 06000 NICE

☎ 04.93.91.82.07 ✉ agencedespalais@orpi.com  www.orpi.com/agencedespalais

Sarl A.D.P. Transactions au capital de 1.000 €uros
RCS Nice n°534 590 609 - RCP AXA France IARD n°0000007490253904
Carte Professionnelle T n° CPI 0605 2017 000 019 201 délivrée par la CCI Nice Côte d'Azur
Absence de Garanties Financières

HONORAIRES T.T.C.* **SUR PRESTATIONS DE TRANSACTION IMMOBILIÈRE**

➡ Les honoraires de l'agence sont à la charge du vendeur
(barème applicable au 01/04/2017)

◆ APPARTEMENTS – VILLAS – PROPRIÉTÉS ◆

<u>PRIX DE VENTE :</u>		<u>HONORAIRES :</u>
De :	0 € à 38.000 €	4.000 €uros T.T.C. forfaitaires
De :	38.001 € à 55.000 €	10,50 % T.T.C. du prix de vente
De :	55.001 € à 70.000 €	10,00 % T.T.C. du prix de vente
De :	70.001 € à 100.000 €	9,00 % T.T.C. du prix de vente
De :	100.001 € à 150.000 €	7,50 % T.T.C. du prix de vente
De :	150.001 € à 500.000 €	6,00 % T.T.C. du prix de vente
Au-delà de :	500.001 €	5,00 % T.T.C. du prix de vente

◆ TERRAINS ◆

Jusqu'à 59.000 €uros :	6.000 €uros T.T.C. forfaitaires
Au-delà de 59.000 €uros :	10,00 % T.T.C. du prix de vente

◆ IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL ◆

10% T.T.C. du prix de vente avec un minimum de 4.000 €uros T.T.C.

- ⇒ Avis de valeur d'un bien sur Nice en cas d'absence de mise en vente et à l'appréciation de l'intervenant :
Montant forfaitaire : 200 €uros T.T.C.
- ⇒ Taux horaires en cas de consultation non lié à un contrat de service en cours :
 - Collaborateur : 50 €uros T.T.C. de l'heure débutée
 - Manager / Responsable : 100 €uros T.T.C. de l'heure débutée

➡ **En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

➡ **Aucun honoraire n'est dû avant la conclusion d'un contrat.**

➡ **La délivrance d'une note est obligatoire au-delà de 25 € T.T.C.**